

KARMENU VELLA

Member of the European Commission

Bruxelles, 30 OCT. 2015
Réf. Ares(2015) 5046263

Monsieur Pascal Durand
Député européen
Parlement Européen
Rue Wiertz 60
Bureau 06E208
1047 Bruxelles

Monsieur le Député européen,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de l'intérêt que vous portez au sujet de cette espèce d'intérêt communautaire et à laquelle la Commission européenne accorde toute son attention, en particulier au titre de la mise en œuvre de la directive "Habitats".

Comme vous le soulignez, vous avez discuté récemment de ce dossier (septembre 2015) avec mes services lors d'une réunion à laquelle vous étiez accompagné d'ONG environnementales.

Depuis cette rencontre, mes services ont poursuivi les échanges avec les autorités françaises à ce sujet et ont demandé spécifiquement à ces dernières qu'elles clarifient leur position quant au calendrier d'adoption d'un volet "ours" de la stratégie pyrénéenne de valorisation de la biodiversité (SPVB). Mes services leur ont également indiqué que nous souhaiterions obtenir des éléments de fond sur les mesures concrètes que ces autorités envisagent d'adopter afin de rétablir cette espèce dans un état de conservation favorable. Ces mesures devront, à notre sens, s'inscrire en cohérence avec l'expertise scientifique actuellement disponible en France.

En fonction des éléments de réponse que nous obtiendrons des autorités françaises, je déciderai des suites à donner à ce dossier dans le but d'assurer la pleine mise en œuvre des dispositions légales de la directive "Habitats" concernant cette espèce emblématique du massif des Pyrénées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député européen, l'expression de mes sentiments respectueux.

